

**Influenza aviaire hautement pathogène (grippe aviaire)  
Les Écréhous et Les Minquiers  
Directives pour les propriétaires, les occupants, les exploitants de bateaux et les  
visiteurs des îlots.**

Les directives suivantes énoncent des mesures simples qui peuvent être prises pour limiter la propagation de l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) liées aux activités humaines et donner aux espèces d'oiseaux vulnérables les meilleures chances de survie et de rétablissement en réduisant tout stress supplémentaire.

**Contexte de l'épidémie actuelle de l'influenza aviaire**

L'influenza aviaire est une infection virale qui touche principalement les oiseaux. Les oiseaux migrateurs, en particulier les oiseaux aquatiques, transportent différentes souches du virus tout au long de leur route migratoire. Le virus se propage principalement par les excréments d'oiseaux sauvages infectés.

La dernière épidémie de grippe aviaire remonte à 1996 lorsque la souche H5N1 a été découverte dans une population d'oies d'élevage en Asie. Presque tous les pays d'Europe ont eu des cas lors de la dernière épidémie touchant à la fois des volailles d'élevage et des oiseaux sauvages, y compris le nord de la France et Aurigny où un fou de Bassan aurait été infecté le 20 juillet.

**Le risque pour les oiseaux marins qui se reproduisent aux Écréhous et aux Minquiers**

Les observations suggèrent que la proximité des nids d'oiseaux et la fréquence à laquelle les individus se déplacent entre les colonies sont des facteurs clés de la rapidité de transmission de l'IAHP. Les sternes, qui sont des oiseaux ayant une relativement longue durée de vie nichent en groupes denses et se déplacent fréquemment entre les colonies, elles sont donc particulièrement à risque de contracter l'IAHP. La surveillance mondiale de l'impact de l'IAHP a montré que les espèces de sternes, y compris les sternes pierregarin, Sterne de Dougall et les sternes caugek, ont été parmi les oiseaux les plus durement touchés lors des récentes épidémies.

**Minimiser les risques pour les oiseaux sauvages**

Nous pouvons donner aux colonies d'oiseaux marins de Jersey les meilleures chances de survie et de rétablissement en appliquant quelques mesures simples pour limiter la propagation du virus H5N1 liée aux activités humaines et réduire tout stress supplémentaire pour les oiseaux.

**Perturbation**

Minimisez tout stress inutile pour les oiseaux en évitant les perturbations humaines sur les sites à des moments critiques du cycle de vie des oiseaux :

- Restez à distance de tous les sites de reproduction dont l'accès est interdit.
- Ne vous approchez pas des autres endroits où les oiseaux peuvent se nourrir, se reposer, se reproduire ou être avec leurs petits.
- Veillez à ne pas diviser ou effrayer les colonies d'oiseaux.
- N'amenez pas de chiens à terre car ils peuvent sérieusement perturber les oiseaux.

## **Biosécurité**

Le fait de limiter le risque de propagation du virus par contact avec les vêtements et les chaussures des visiteurs est le moyen le plus efficace de réduire la propagation du virus H5N1 entre les sites. La meilleure façon d'y parvenir consiste à éviter d'aller dans les endroits où les oiseaux peuvent se nourrir, se reposer ou se reproduire. L'IAHP peut se propager par contact direct, par exemple en touchant des oiseaux infectés, ou par contact indirect par l'intermédiaire des excréments et des plumes. Le virus H5N1 peut survivre sur des matières organiques telles que le sol et les éléments des nids pendant plusieurs semaines.

Appliquez ces mesures simples avant d'accéder ou de quitter l'îlot :

- Nettoyez vos chaussures, vos vestes et manteaux ainsi que vos équipements afin d'éliminer la boue, la terre, les excréments d'oiseaux, etc. Si nécessaire, utilisez une brosse ou lavez à l'eau et au savon.
- Désinfectez les chaussures propres avant de visiter les îlots en pulvérisant une solution désinfectante jusqu'à ce qu'elle s'écoule. Les bottes peuvent également être trempées dans un désinfectant. Les chaussures doivent aussi être désinfectées après une visite sur les îlots au large. Frottez la solution à l'aide d'une brosse à main, en l'éloignant du visage et des yeux.

## **Santé humaine**

L'influenza aviaire se transmet principalement par les excréments d'oiseaux sauvages infectés. L'infection ne peut pas être transmise à l'homme par la consommation de volaille, bien qu'il y ait eu des cas occasionnels de personnes ayant contracté des souches de la maladie par contact étroit avec des oiseaux infectés.

Heureusement, le risque pour la santé humaine lié à l'influenza aviaire est très faible, mais les personnes de la population générale doivent éviter de toucher des oiseaux sauvages malades ou morts sans équipement de protection individuelle approprié. La transmission s'effectue par inhalation ou ingestion de matières fécales et / ou de sécrétions de mucus.

## **Que faire si vous découvrez des oiseaux sauvages morts ou malades**

Le groupe Natural Environment continue de surveiller les rapports d'oiseaux marins locaux morts à Jersey et sur les îlots au large, en gardant à l'esprit que l'influenza aviaire ne sera pas nécessairement à l'origine de la mort de tous ces oiseaux. Dans le cadre de cette surveillance, nous apprécierions l'aide de tous ceux qui visitent les îlots au large.

Les personnes de la population générale doivent signaler dès que possible toute observation de 3 oiseaux marins sauvages morts ou plus à proximité les uns des autres au groupe Natural Environment aux numéros indiqués ci-dessous.

Lorsque vous signalez des oiseaux marins morts, veuillez nous communiquer autant d'informations que possible, notamment :

- Votre nom et vos coordonnées.
- La date, l'heure et le lieu (idéalement les coordonnées de latitude et de longitude) où les oiseaux morts ont été observés.
- L'espèce de l'oiseau mort ou des photographies pour nous aider à identifier l'espèce d'oiseau.
- Le nombre d'adultes et de poussins morts et malades observés.
- Autres espèces à proximité.
- Précisez si les carcasses ont été enlevées.

### **Manipulation des oiseaux sauvages morts**

Afin de pouvoir dépister l'influenza aviaire, les carcasses doivent avoir moins de 24 heures. Passé ce délai, le virus ne peut plus être détecté. Bien qu'il soit généralement conseillé de ne pas toucher ou retirer les oiseaux marins sauvages morts, afin d'obtenir des carcasses fraîches pour le dépistage, nous demandons aux visiteurs des îlots au large qui se sentent à l'aise de le faire en toute sécurité, de ramener les carcasses à Jersey pour les tester.

Toute manipulation de carcasses d'oiseaux nécessitera une évaluation des risques et l'utilisation des équipements de protection individuelle (EPI) suivants :

- Une combinaison jetable.
- Des bottes en caoutchouc / polyuréthane (ou couvre-chaussures jetables).
- Un masque jetable.
- Des gants jetables en nitrile / vinyle / caoutchouc résistant (pas en latex).

Des boîtes contenant les EPI indiqués ci-dessus, ainsi que des sacs étanches avec liens coulissants adaptés pour la récupération des oiseaux morts, seront mis à disposition sur les îlots au large.

Avant d'essayer de manipuler un oiseau mort, approchez-vous avec prudence et assurez-vous que l'oiseau / l'animal est bien mort. Après avoir placé la carcasse en utilisant l'intérieur d'un sac en plastique comme gant, retournez le sac en plastique sur lui-même et attachez-le solidement.

Le sac doit ensuite être placé dans un deuxième sac en plastique (double emballage) et attaché à nouveau.

Si des gants jetables sont utilisés pour ramasser l'oiseau et le placer dans un sac en plastique, retirez-les soigneusement par la suite et placez-les dans le premier sac en plastique avec la carcasse. Fermez le premier sac en ne touchant que la surface extérieure propre et placez-le dans un deuxième sac propre. Lavez-vous toujours soigneusement les mains avec du savon désinfectant et de l'eau après avoir manipulé des oiseaux sauvages morts ou utilisez des lingettes antivirales pour les mains. Tout vêtement qui a été en contact avec l'oiseau mort doit être lavé normalement avec un détergent ordinaire.

Tenez compte des conditions du sol, des dangers liés à l'eau, des conditions météorologiques, etc. lors de l'évaluation de l'accessibilité des carcasses. Ne vous rendez pas dans les zones dangereuses.

Veillez ne pas tenter de ramasser des carcasses si :

- Vous avez des coupures ou des écorchures sur les mains.
- Vous êtes enceinte ou allaitez.
- Vous souffrez d'une maladie rénale.
  - Vous souffrez d'une maladie pulmonaire grave (par ex., bronchite, emphysème, mucoviscidose).
- Vous avez une maladie du système immunitaire.
  - Vous avez déjà eu des réactions allergiques graves (anaphylactiques) aux produits à base d'œufs, aux vaccins contre la grippe ou aux médicaments antiviraux.

### **Coordonnées :**

Natural Environment : (01534) 441600 (pendant les heures d'ouverture) ou (01534) 441617 (en dehors des heures d'ouverture / urgences).